



EPTB DU BASSIN DE L'ADOUR  
& DES EAUX SOUTERRAINES DE GASCOGNE



## COMPTE-RENDU

### REUNION DE LA CLE MIDOUZE 3 MARS 2026 - VISIOCONFERENCE

#### Ordre du jour

- 1/ Validation du bilan d'activité 2025 & perspectives 2026
- 2/ Validation de l'état des lieux - diagnostic révisé du SAGE
- 3/ Point de calendrier sur la révision du SAGE

## Participants

### Collège des élus :

M. CARRERE Paul, Président de la CLE Midouze (EPTB a3)  
M. CADORÉ Éric (CR Occitanie)  
M. KRUYNSKI Bernard (Mont-de-Marsan Agglomération)  
M. GRIHON Bernard (CC Cœur Haute Lande)  
M. CHANUT Michel (Syndicat mixte des bassins versant du Midour et de la Douze)  
M. DUCOS Christian (Syndicat Adour Midouze)  
MME DEHAIBE Réjane (Syndicat mixte de gestion des milieux naturels)

### Collège des usagers :

Mme BENEZETH Claudy (CA 32)  
M. BALEN Adrien (CA 32 et Irrigadour)  
Mme VERMEULIN-GUEDON Maud (Les aquaculteurs landais)  
M. DUPRAT Frédéric (Les aquaculteurs landais)  
Mme LEMOINE Suzy (Landes Nature)  
Mme HURTES Sophie (ADASEA 32)  
M. VERDIER Daniel (SEPANSO 40)

### Collège de l'État :

Mme FEVRIER Patricia (DDTM 40)  
M. SAHRAOUI Mohamed (OFB)  
M. CHEVALIER Jean-Jacques (Agence de l'eau Adour-Garonne)

### Invités non membres de la CLE :

Mme GUILLET Paula (CD 40)  
M. HUET Kiéran (Stagiaire CD 40)  
M. CALIOT Pascal (Syndicat mixte de développement des Landes d'Armagnac)  
M. GEILLER Mathieu (PETR Pays du Val d'Adour)  
Mme BAREILLE Marie, responsable du service gestion intégrée (EPTB a3)  
Mme SZALAI Hélène, animatrice du SAGE Midouze (EPTB a3)

## Bilan d'activité 2025 & perspectives 2026

---

M. Carrère, Président de la CLE Midouze, introduit la réunion. Le bilan d'activité 2025 ainsi que les perspectives pour l'année 2026 sont présentés. Les principaux axes de travail abordés sont les suivants :

- La poursuite et finalisation de l'actualisation de l'état des lieux / diagnostic du SAGE dans le cadre de sa révision ;
- Les réunions des instances du SAGE organisées ;
- Les avis de la CLE rendus ;
- Le traitement des dossiers loi sur l'eau ;
- Le suivi de la mise en œuvre du dossier d'appel à projet sur les zones humides ;
- Le suivi des PTGE du territoire ;
- La poursuite du travail inter-SAGE.

Michel Chanut s'interroge sur la faible participation des membres aux instances du SAGE. Marie Bareille précise que cette situation n'est pas propre au SAGE Midouze mais concerne l'ensemble des SAGE du bassin. Paul Carrère suggère de réfléchir à l'organisation en visio ou en présentiel des réunions, afin de favoriser la mobilisation, tout en soulignant que les 30 à 40 % de membres présents participent de manière assidue et constructive.

Bernard Grihon questionne l'absence de réalisation du volet SMD sur le bassin versant du Pitoc dans le cadre de l'appel à projets « zones humides ». Héléna Szalai indique que le propriétaire de la parcelle concernée s'est désisté.

À l'issue des échanges, le bilan d'activité 2025 est validé à l'unanimité.

## Validation de l'état des lieux - diagnostic révisé du SAGE

---

Après un rappel des motifs ayant conduit à la révision du SAGE et du rôle structurant de l'état des lieux - diagnostic dans cette démarche, l'équipe d'animation propose une présentation synthétique des principaux éléments du document. Les données et enjeux identifiés pour le territoire sont exposés à travers quatre grandes thématiques : qualité, quantité, milieux, risques et aménagement. Une thématique transversale majeure est également développée : l'impact du changement climatique.

La présentation intègre par ailleurs une synthèse des échanges issus des ateliers thématiques du 22 janvier 2026, déclinée pour chacune des thématiques.

### Volet changement climatique :

Michel Chanut attire l'attention sur la nécessité d'éviter toute approche catastrophiste. Il souligne que les cumuls annuels de précipitations seront à peu près stables à l'horizon 2050 mais que les régimes de précipitations vont changer, avec des pluies potentiellement plus intenses et concentrées sur des périodes plus courtes. Selon lui, les solutions de stockage avec remplissage hivernal sont à envisager. Marie Bareille précise que cette évolution des épisodes de forte pluviométrie est explicitement détaillée dans le document d'état des lieux - diagnostic.

Eric Cadoré interroge la prise en compte des usages dans les données issues de la prospective Explore 2, notamment les réalimentations et les prélèvements. Marie Bareille confirme que les débits présentés correspondent à des débits naturels, sans intégration des usages de la ressource. Cet exercice plus complexe n'est pas réalisé dans Explore 2.

Paul Carrère souligne que l'impact des usages et réalimentations est considéré dans le cadre des PTGE. Il insiste par ailleurs sur l'importance de travailler sur des trajectoires prospectives au-delà de 2050, à l'horizon 2100 par exemple.

La tendance générale à la baisse des débits est tout de même claire pour l'avenir malgré la diversité des réponses des projections d'Explore 2.

#### Qualité :

Michel Chanut évoque une récente évaluation relative aux quantités de matières en suspension (MES) transitant dans les cours d'eau, réalisée par le Département du Gers à la suite des épisodes d'intempéries de cet hiver 2025/2026, qu'il propose de mettre à connaissance de la CLE. Cette étude est jointe en annexe du présent compte rendu et sera mentionnée dans le document d'état des lieux.

Jean-Jacques Chevalier rappelle que les données de l'état des lieux actualisé du SDAGE sont disponibles sur le site du SIE et l'équipe d'animation confirme que ces données seront intégrées au document d'état des lieux révisé du SAGE Midouze.

Adrien Balen souligne le lien étroit entre quantité et qualité de l'eau et estime que la création de retenues peut avoir un effet positif sur la qualité des cours d'eau en y maintenant un débit suffisant. Patricia Février rappelle toutefois que les données Explore 2, établies sans prise en compte des usages, mettent déjà en évidence des déficits hydrologiques ; elle rappelle les besoins des milieux à considérer. Elle considère que le seul stockage de l'eau ne saurait suffire à améliorer durablement la qualité de la ressource. Marie Bareille précise que les réalimentations par les ouvrages structurants sont effectivement utilisées pour des besoins de dilution et de maintien de qualité de l'eau, tout en considérant que chaque ouvrage de stockage peut à l'inverse avoir des impacts négatifs en termes de qualité. La compréhension globale doit donc d'être nuancée.

#### Quantité :

Concerant la notion d'impact cumulé des plans d'eau, Bernard Grihon estime que la réflexion ne doit pas porter uniquement sur le nombre de plans d'eau, mais également sur la gestion des ouvrages. Marie Bareille précise que l'impact cumulé dépend en premier lieu de leur nombre au sein d'un bassin versant, et que les modes de gestion viennent atténuer ou aggraver ces impacts.

Adrien Balen indique que sur certains secteurs et notamment dans le Gers, les retenues constituent la principale solution mobilisable, les ressources superficielles et souterraines étant limitées, et les solutions fondées sur la nature produisant des effets plus faibles. Il indique que le SAGE Midouze est le seul à interdire la création de plans d'eau sur cours d'eau. S'il ne restreint pas la création de plans d'eau hors cours d'eau, ces projets restent limités en raison de leur coût plus important. Il souligne également que le territoire est peu propice aux cultures d'hiver.

### Risques et aménagement :

Michel Chanut rappelle que la révision du SCoT du Pays du Val d'Adour est en cours et s'interroge sur la manière d'intégrer l'ensemble des enjeux liés à l'eau dans les différents documents d'urbanisme. Marie Bareille insiste sur la nécessité d'assurer une cohérence entre la révision du SAGE et celle du SCoT, avec une volonté de construire ces démarches de manière coordonnée et adaptée aux réalités du territoire.

Mathieu Geiller précise que la révision du SCoT du Pays du Val d'Adour a récemment franchi l'étape du diagnostic et de l'évaluation environnementale. Il indique que l'achèvement de sa révision est prévu dans un délai d'environ un an et demi et que le bureau d'études en charge du projet a connaissance de la révision du SAGE Midouze en cours. Il indique également que les PLUi récents ont pris en compte les dispositions du SAGE et anticipent certaines réglementations à venir, notamment en matière d'imperméabilisation.

Éric Cadoré souligne le caractère transversal des enjeux liés à l'eau et la complexité de leur intégration dans les documents d'urbanisme. Il rappelle que la pérennité de l'agriculture ne dépend pas uniquement de la ressource en eau et que certains enjeux sont majeurs sur la situation et l'avenir de l'agriculture et dépassent le seul cadre du SAGE.

Adrien Balen considère que l'eau devient un facteur déterminant de viabilité de l'activité agricole, au-delà de la seule performance économique, et appelle à ne pas écarter certaines solutions qui pourraient être restreintes par le SAGE.

### Validation de l'État des lieux :

Marie Bareille précise que la validation de l'état des lieux - diagnostic constitue une étape nécessaire pour poursuivre la révision du SAGE, notamment vers la rédaction des documents constitutifs (PAGD et règlement). Ce document pourra toutefois évoluer autant que nécessaire pour prendre en compte de nouvelles données.

**À l'issue des échanges, l'état des lieux - diagnostic est validé à l'unanimité.**

## Point de calendrier sur la révision du SAGE

---

Un point rapide est présenté sur le calendrier de la révision du SAGE ainsi que sur les prochaines étapes de la démarche. Il est rappelé la volonté de mobiliser régulièrement les différentes instances du SAGE tout au long de la suite du processus de révision.

La prochaine étape consistera à identifier les priorités de révision à soumettre à la concertation.

Aucune remarque ni question n'est formulée par les membres de la CLE.

Le Président remercie l'ensemble des participants pour leur implication et clôture la séance.

## Annexe 1 : Flux de MES Douze-Midour en période de crue

---

L'évaluation relative aux quantités de matières en suspension (MES) transitant dans les cours d'eau, réalisée par le Département du Gers à la suite des épisodes d'intempéries de l'hiver 2025-2026 et évoquée lors de la réunion de la CLE, nous a été transmise postérieurement à la réunion par Michel Chanut. Ces éléments sont retranscrits ci-après à titre d'information et d'illustration des ordres de grandeur des flux de MES observés en période de crue.

Des prélèvements ont été réalisés le lundi 26 janvier sur les rivières Douze et Midour, dans des conditions hydrologiques de plein bord.

Les analyses de MES effectuées sur ces échantillons indiquent les concentrations suivantes :

- Douze à Bourrouillan : 240 mg/L
- Midour à Caupenne : 300 mg/L

À partir des données de débit disponibles à la station de Cazaubon sur la Douze, estimé à 11 m<sup>3</sup>/s au moment du prélèvement, une estimation du flux de MES a été réalisée.

Avec ce débit, le volume d'eau transitant dans la **Douze** est d'environ 950 400 m<sup>3</sup> par jour. En appliquant la concentration mesurée de 240 mg/L, le flux de MES est estimé à environ **228 tonnes par jour, soit environ 2,6 kg/s.**

En appliquant un débit similaire au **Midour**, avec une concentration mesurée de 300 mg/L, **le flux de MES est estimé à environ 285 tonnes par jour.**

Ces valeurs correspondent à une estimation ponctuelle (instant T). Afin d'affiner l'évaluation des quantités de sédiments transportés, il est jugé pertinent de réaliser plusieurs prélèvements au cours d'une même journée et sur toute la durée d'un épisode de crue, afin d'estimer les flux cumulés lors d'un événement pluvieux de plusieurs jours, notamment au niveau de Cazaubon, où les données de débit sont disponibles en continu.





**a<sup>3</sup>** adour affluents aquifères  
EPTB DU BASSIN DE L'ADOUR  
& DES EAUX SOUTERRAINES DE GASCOGNE

## COMMISSION LOCALE DE L'EAU SAGE Midouze

Reunion du jeudi 12 février 2026  
Visioconférence

**Ordre du jour**

- Validation du bilan d'activité 2025 & perspectives 2026
- Validation de l'état des lieux / diagnostic révisé
- Calendrier de la révision du SAGE

**sage** MIDOUZE

[www.eptb-a3.fr](http://www.eptb-a3.fr) - EPTB adour affluents aquifères - 970 allée Jean d'Arcet - 40280 Haut-Mauco - Tél : 05 58 46 18 70 - Mail : [secretariat@eptb-a3.fr](mailto:secretariat@eptb-a3.fr) - Siret : 254 002 264 00078



**sage** MIDOUZE

## ***Bilan d'activité de l'année 2025 & perspectives 2026***

**a<sup>3</sup>** | Commission locale de l'eau | 12 février 2026

## Les axes de travail en 2025



- Poursuite et finalisation de l'actualisation de l'état des lieux et du diagnostic du SAGE dans le cadre de sa **révision**
- Réunions des **instances** du SAGE (Bureau)
- **Avis** de la CLE
- Traitement des **dossiers loi sur l'eau**
- Suivi de la mise en œuvre du dossier d'appel à projet sur les **zones humides**
- Suivi de la mise en œuvre du **PTGE Midou(r)** et de l'élaboration du **PTGE Douze**
- Travail **inter-SAGE**

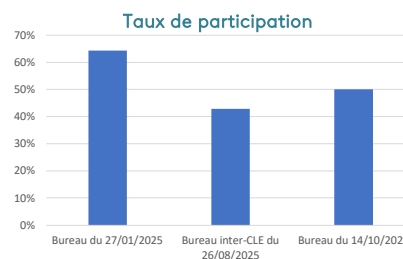


Commission locale de l'eau | 12 février 2026

## Vie des instances



- **Réunion du Bureau du 27/01/2025** : Avis sur la demande de reconnaissance de l'Institution Adour en tant qu'EPTB souterrain à l'échelle des « aquifères captifs de Gascogne »
  - ↳ Avis favorable
- **Réunion du Bureau inter-CLE du 28/08/2025** : Avis sur le projet de PLUi Bastides et Vallon du Gers et modalités de traitement des avis relatifs aux documents d'urbanisme communaux
  - ↳ Avis de compatibilité assorti de 4 recommandations
  - ↳ Traitement des documents communaux d'urbanisme (cartes communales et PLU) sous forme d'analyses techniques et non d'avis formels; 3 retours techniques transmis en 2025
- **Réunion du Bureau du 14/10/2025** : Avis sur le projet de PLUi Pays de Villeneuve en Armagnac Landais
  - ↳ Avis de compatibilité assorti d'1 réserve et de 3 recommandations



Commission locale de l'eau | 12 février 2026



## La révision du SAGE

sage  
MIDOUZE

Révision de l'état des lieux / diagnostic :

- ↳ 4 réunions du comité technique organisés en 2025
  - ↳ Présentation du document en ateliers de concertation le 22 janvier 2026
  - ↳ Prise en compte des retours des acteurs du territoire
  - ↳ Présentation de la version consolidée en CLE pour validation



Commission locale de l'eau | 12 février 2026

## Traitement des dossiers loi sur l'eau

sage  
MIDOUZE

↳ Pas de dossier d'autorisation reçu en 2025

↳ **34 dossiers de déclaration** enregistrés :

- 17 catégorisés forage/irrigation
- 10 catégorisés ouvrage en lit mineur
- 3 catégorisés rejets d'eaux pluviales
- 4 catégorisés destruction de frayères



Commission locale de l'eau | 12 février 2026

## Mise en œuvre : Suivi de l'appel à projet zones humides

sage  
MIDOUE

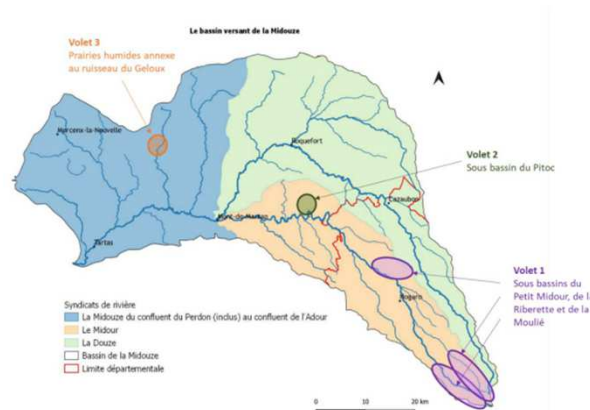
AAP visant la préservation et la restauration des fonctionnalités des zones humides dans une logique d'adaptation face aux enjeux du changement climatique, ciblant tout particulièrement les têtes de bassins versants

### Planning de réalisation :

- Fin de réalisation du volet 1 (ADASEA) en 2025
- Le volet 2 (SMD) n'a pas pu être réalisé
- Volet 3 (SAM) réalisé en 2022
- Clôture du projet réalisée début 2026

### Restaurations, au total :

- 26 mares
- 1 étang
- 4 prairies humides
- Aménagements agro-pastoraux



➔ Synthèse complète prévue en 2026



Commission locale de l'eau | 12 février 2026

## Mise en œuvre : Travail inter-SAGE

sage  
MIDOUE

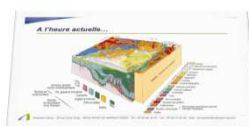
### Journée sur les plans d'eau le 04/02/25 à Laujuzan



- 70 participants (élus, syndicats de rivières, usagers et service de l'État)
- 3 interventions (EPTB, DDT(M) et CNRS)
- 2 visites terrain de plans d'eau (irrigation et multiusages)

→ **Objectif** : appréhender la diversité des plans d'eau, leur fonctionnement et leurs besoins d'entretien

### Point inter-SAGE / ESG le 25/11/25 en visioconférence



- Point d'info sur l'hydrogéologie relative au bassin de l'Adour
- Aide à la compréhension du comportement des aquifères

### Rencontre des SPANC le 25/11/25 à Aire-sur-l'Adour



- 19 techniciens SPANC des 4 départements du bassin de l'Adour réunis
- Atelier sur les leviers à la **réhabilitation** des installations d'ANC non conformes



Commission locale de l'eau | 12 février 2026

## Perspectives 2026



### • CLE

#### Élections municipales à venir :

- ↳ Modification de la CLE à prévoir suite aux élections → changement de désignations dans le collège 1 si besoin...
- ↳ Remplacement des Bios du Gers (association dissoute) par Agrobio40 ; contact technique maintenu
- ↳ Modules de formation des nouveaux membres de la CLE en préparation (*inter-SAGE*)
- ↳ Modification des règles de fonctionnement : prise en compte du décret SAGE 2024



Commission locale de l'eau | 12 février 2026

### • Révision

#### Début du processus de rédaction des documents révisés :

(*PAGD & règlement*)

- ↳ De manière concertée
- ↳ Articulation des instances dédiées



### • Mise en œuvre

#### Traitement des dossiers & suivi des démarches sur le territoire :

- ↳ Dossiers lois sur l'eau
- ↳ Avis de la CLE
- ↳ Suivi des PTGE
- ↳ Animations inter-SAGE...



→ **Validation du bilan d'activité 2025**



Commission locale de l'eau | 12 février 2026

## ***Révision du SAGE : Validation de l'état des lieux / diagnostic***



Commission locale de l'eau | 12 février 2026

### **Rappel des éléments impliquant la révision du SAGE**

- SDAGE 2022-2027 : nécessité d'une mise en compatibilité
- Règle 2 du SAGE (relative aux plans d'eau) & règle 3 (relative aux zones humides) à retravailler
- Prise en compte du changement climatique
- Recherche de mise en cohérence entre SAGE et PTGE (débits cibles, projets structurants...)
- L'instruction ministérielle du 7 mai 2019 relative au PTGE prévoit qu'il est recommandé d'engager la démarche de PTGE en même temps que la révision du SAGE (PTGE Midour validé en mars 2020 et PTGE Douze lancé fin 2021)

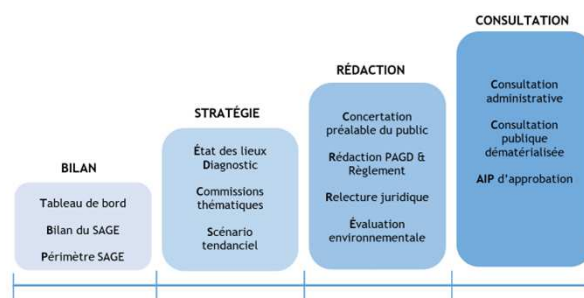


Commission locale de l'eau | 12 février 2026

## Chronologie de la révision du SAGE



- Révision engagée depuis 2022
- Travail de collecte de données et d'élaboration du tableau de bord
- Rédaction d'un document d'état des lieux/ diagnostic composé de **8 chapitres** (238 pages, 70 cartes)
- **4** réunions du comité technique pour la rédaction du document
- Présentation et travail du document pour consolidation avec les acteurs du territoire en ateliers



Commission locale de l'eau | 12 février 2026

## Retour sur la journée d'ateliers du 22 janvier 2026



Présentation des enjeux relevés dans l'état des lieux



Discussions sur les perceptions de ces enjeux et les leviers identifiés



Un format d'atelier en groupes autour de 4 grands thèmes



Commission locale de l'eau | 12 février 2026

## Sommaire de l'état des lieux / diagnostic



Préambule

**Chapitre 1** : Présentation générale du bassin versant de la Midouze

**Chapitre 2** : Organisation des compétences sur l'eau et l'aménagement du territoire

**Chapitre 3** : Les usages de l'eau par les collectivités

**Chapitre 4** : Les activités socio-économiques

**Chapitre 5** : Qualité de l'eau du bassin de la Midouze

**Chapitre 6** : Gestion quantitative de la ressource en eau

**Chapitre 7** : Les inondations

**Chapitre 8** : Milieux aquatiques et biodiversité



Commission locale de l'eau | 12 février 2026

## Les grands thèmes déclinés



**Thème transversal : l'impact du changement climatique**



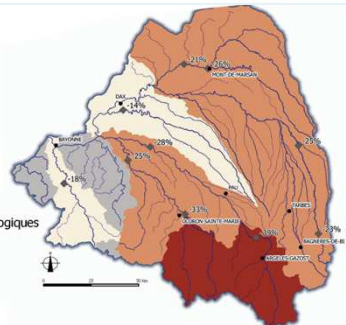
Commission locale de l'eau | 12 février 2026

## Thème transversal : L'impact du changement climatique

sage  
MIDOUZE

Etude prospective Adour 2050 (2017, Institution Adour)

◆ Station étudiée  
Estimations par secteurs hydrologiques  
-40% a -30%  
-30% a -20%  
-20% a -10%  
Pas de données

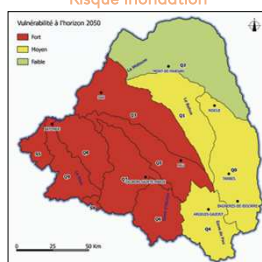
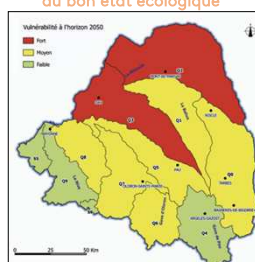
RCP4.5, horizon  
2050

Commission locale de l'eau | 12 février 2026

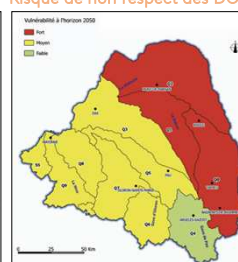
Vulnérabilité 2050



Risque inondation

Risque de non respect  
du bon état écologique

Risque de non respect des DOE



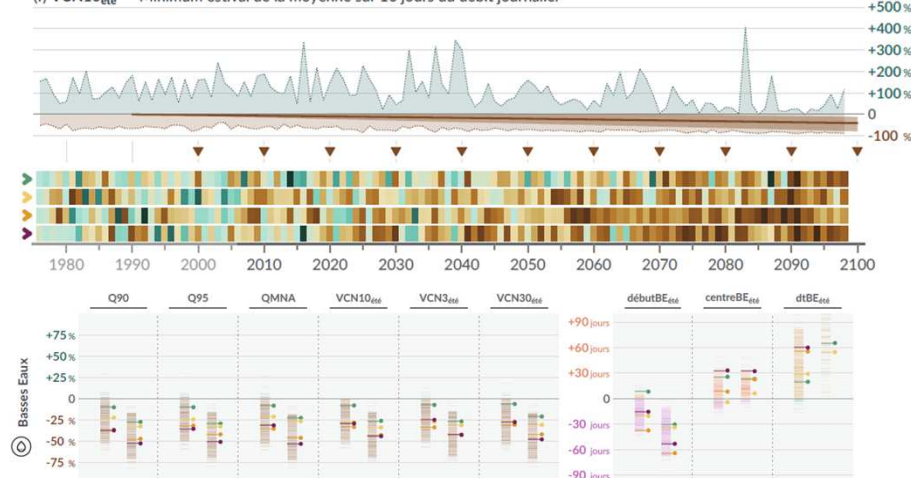
## Thème transversal : L'impact du changement climatique

sage  
MIDOUZE

Explore 2 – Portail DRIAS Eau - 2025

RCP8.5, horizon 2100

La Midouze à Campagne

(f) VCN10<sub>été</sub> – Minimum estival de la moyenne sur 10 jours du débit journalier

Basses Eaux

©

Changements  
■ Plus d'eau  
■ Moins d'eau

Évolution  
— Moyenne d'ensemble  
— Incertitude de modélisation  
— Variabilité naturelle

Accord sur le signe de l'évolution  
▲ Augmentation  
○ Pas d'accord  
▼ Diminution

Stripes  
Les palettes de couleur sont communes aux quatre narratifs pour chaque variable.  
max  
■ Plus d'eau  
0  
■ Moins d'eau  
min



## Thème transversal : L'impact du changement climatique

sage  
MIDOUZE

*Le futur de l'HYDROLOGIE du bassin de la Midouze  
RCP 8.5 à horizon fin de siècle (2070-2100)*

- Tendance marquée à la baisse des débits caractéristiques d'étiage
- Des variabilités interannuelles à l'avenir, autour de la tendance
- Des étiages plus longs = plus précoces et plus tardifs
- Projection incertaine pour les crues mais tendance à la diminution des crues décennales et intensification des événements extrêmes

Parmi les grands enseignements d'Explore 2 :

*La gestion de l'eau d'hier et celle de demain seront nécessairement différentes pour s'adapter au changement des régimes hydrologiques*

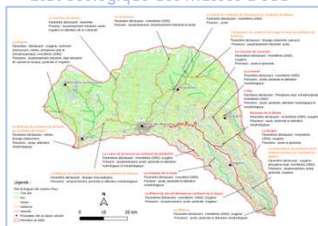


Commission locale de l'eau | 12 février 2026

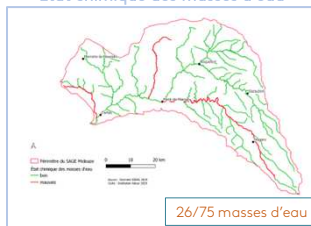
## Qualité de l'eau du bassin de la Midouze

sage  
MIDOUZE

État écologique des masses d'eau



État chimique des masses d'eau



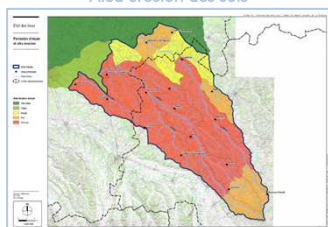
26/75 masses d'eau

État des masses d'eau souterraines



Mauvais état chimique

Aléa érosion des sols



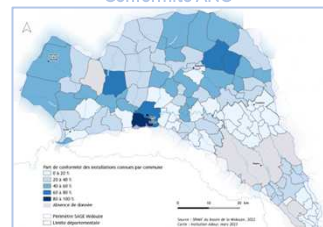
Contribue aux flux de nutriments, MES, PPS

Conformité des STEU



Enjeu de dilution des rejets

Conformité ANC



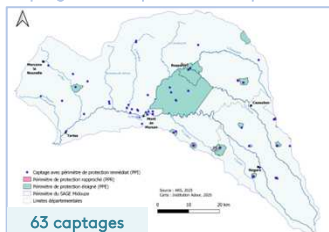
Pollution diffuse

Commission locale de l'eau | 12 février 2026

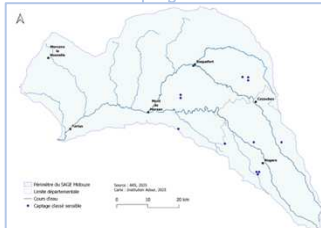
## Qualité de l'eau du bassin de la Midouze

sage  
MIDOUZE

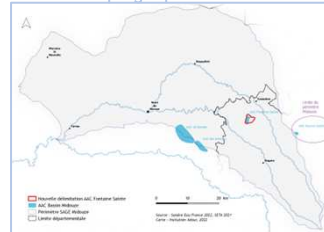
Captages AEP et périmètres de protection



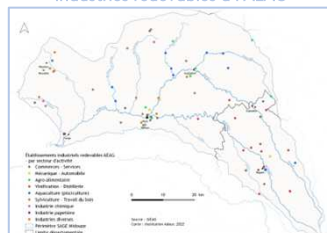
Les 13 captages sensibles



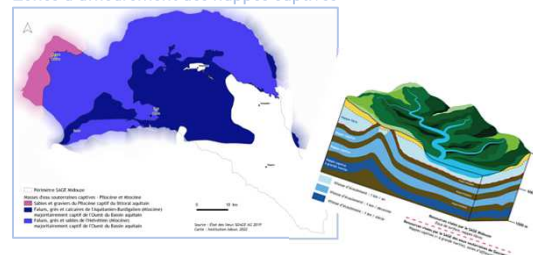
Les 3 captages prioritaires et AAC



Industries redevables à l'AEAG



Zones d'affleurement des nappes captives



Des secteurs d'activité variés

Commission locale de l'eau | 12 février 2026

### Les discussions en ateliers, EN BREF...

Qualité

- L'impact des pollutions diffuses d'origine agricole et sylvicole
- Les pressions liées à l'assainissement collectif
- Les pressions liées à l'ANC
- Les pressions liées aux activités industrielles
- Protection de la ressource destinée à l'AEP
- Vulnérabilité des nappes captives

Consolidé pour l'EDL/diag à valider ce jour :

- Mention de l'étude AAC 32

Données à intégrer une fois disponibles :

- EDL SDAGE
- Diagnostics agricoles PTGE Midour

#### Constats et enjeux

- Consensus sur l'avenir : aggravation des problèmes de qualité liés au changement climatique ; enjeu lié aux débits, problématique des températures de l'eau, besoin d'ombrage, de cours d'eau fonctionnels, etc.
- Des efforts par l'ensemble des usages mais à poursuivre...
- Des secteurs sensibles à prioriser : aires d'alimentation des captages et zones d'affleurements des nappes
- Consensus sur l'enjeu prégnant des pollutions diffuses, très transversal et en lien avec l'érosion des sols. Besoin de mieux comprendre les sources de pollution diffuse et besoin de lutter contre le phénomène.

#### Levers discutés

- Leviers agronomiques multiples (couverts, bandes tampons, gestion des fossés, travail du sol adapté, aménagements intra-parcellaires...) à déployer selon les contextes locaux (aptitudes des sols, caractéristiques locales, etc.)
- Consensus sur l'enjeu de préserver des ripisylves et boisements alluviaux
- REUT = solution multi bénéfiques avec des freins encore à lever et des territoires moins concernés

Prémices d'éléments à travailler dans le contenu du SAGE, vers le PAGD et le règlement révisés...



Commission locale de l'eau | 12 février 2026

## Gestion quantitative de la ressource en eau

sage  
MIDOUZE

### Un BV en déséquilibre quantitatif

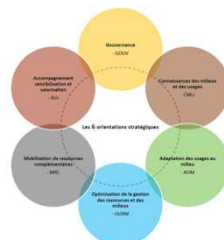


### Les BBR existants



- BBR Midouze, 2008
- BBR Midou(r), 2019

### Les PTGE



- PTGE Midouze validé en 2020
- PTGE Douze en élaboration

### La gestion administrative



- AUP
- VP
- Débits de référence

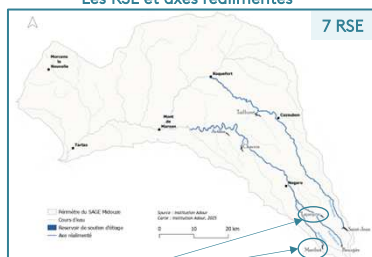


Commission locale de l'eau | 12 février 2026

## Gestion quantitative de la ressource en eau

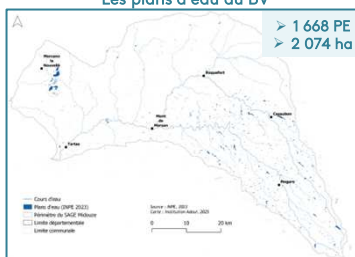
sage  
MIDOUZE

### Les RSE et axes réactualisés



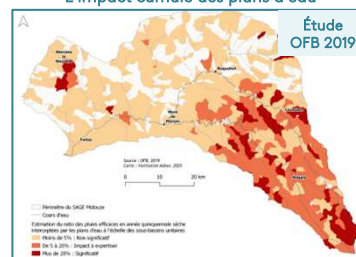
2 projets de réhausse

### Les plans d'eau du BV



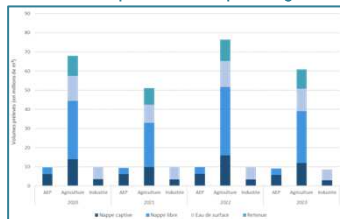
- 1 668 PE
- 2 074 ha

### L'impact cumulé des plans d'eau

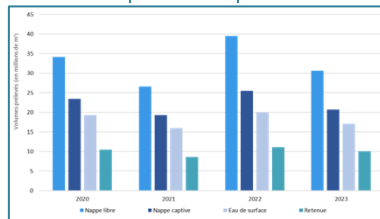


Étude OFB 2019

### Bilan des prélèvements par usages



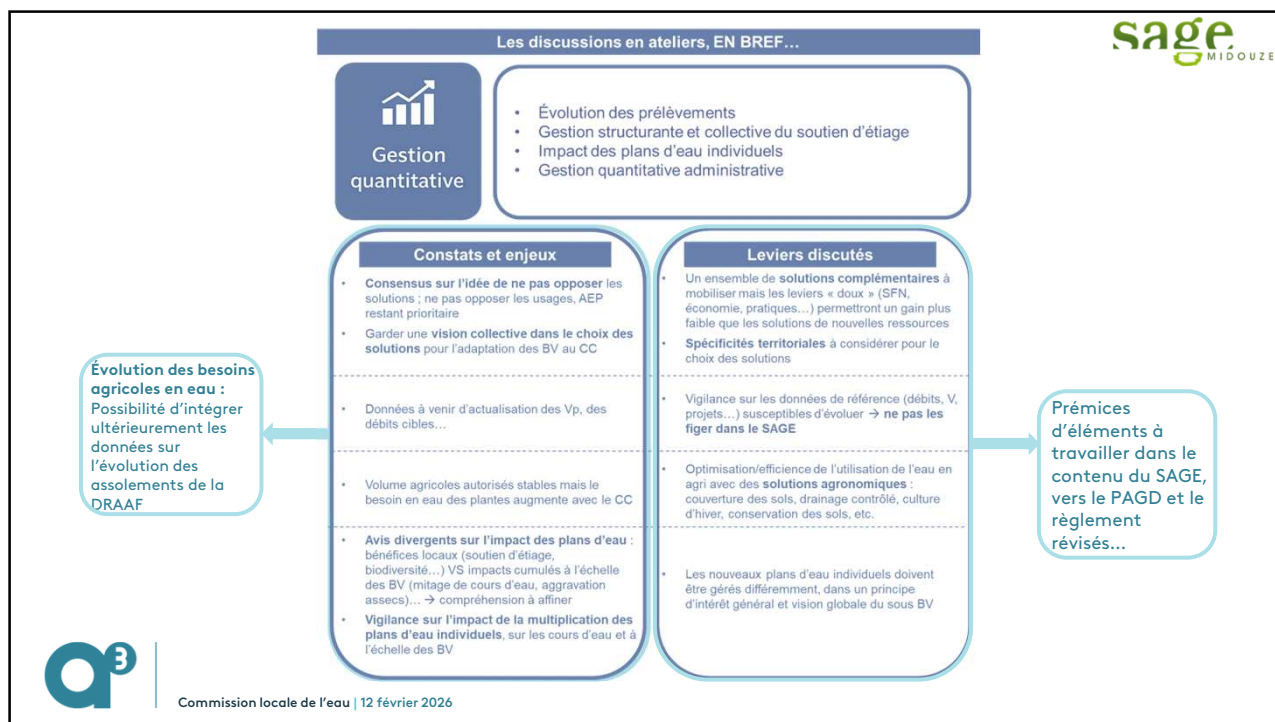
### Bilan des prélèvements par ressources



Usage agricole prédominant



Commission locale de l'eau | 12 février 2026





## Les discussions en ateliers, EN BREF...

## Milieux

- État morphologique des cours d'eau
- Connaissance, préservation et restauration des ZH
- Gestion des plans d'eau en faveur de la biodiversité
- Préservation/restauration de la continuité écologique
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

## Constats et enjeux

- Gestion des petits chevelus peu adaptée (« comme un fossé »)
- Grands axes peu fonctionnels, lits mineurs trop larges, peu d'ombrage, T° élevées, connectivités dégradées...
- Consensus sur les enjeux et menaces pesant sur les ripisylves et le besoin de préservation / restauration / gestion
- Disparition et menaces sur les ZH : difficulté de gestion coordonnée car maîtrise foncière privée
- Avis divergents sur les bénéfices des plans d'eau pour la biodiversité et le milieu : bénéfices locaux (soutien d'étiage, biodiversité...) VS impacts cumulés à l'échelle des BV (mitage de cours d'eau, aggravation assècs)... → compréhension à affiner
- Consensus sur l'enjeu fort des espèces exotiques envahissantes

## Leviers discutés

- Mieux les connaître : sensibiliser les riverains ; implanter une **végétation rivulaire**
- **Besoin de renaturer les lits mineurs** de cours d'eau plus naturels, fonctionnels, moins larges et connectés au lit majeur, pour assurer leur résilience face au CC
- **Réglementer** dans le SAGE
- Promouvoir la **régénération naturelle**
- Avis partagés sur les possibilités d'aménagements en ZH : souplesse VS protection
- Idée de privilégier les nouveaux stockages hors ZH pour complémentarité des 2
- Consensus sur le **peu de leviers** pour les EEE ; enjeu de la sensibilisation

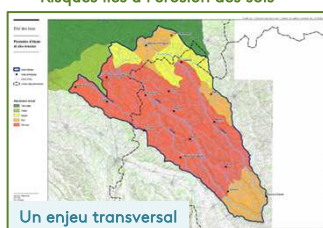
Prémices d'éléments à travailler dans le contenu du SAGE, vers le PAGD et le règlement révisés...



Commission locale de l'eau | 12 février 2026

## Risques et aménagement

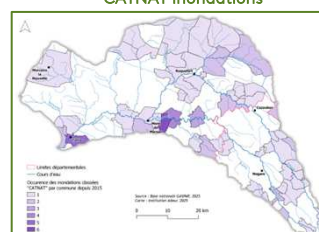
## Risques liés à l'érosion des sols



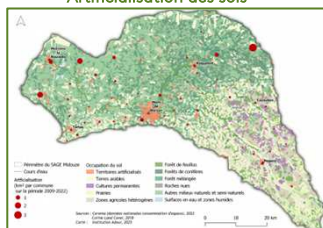
## Dispositifs et zonages PI



## CATNAT inondations



## Artificialisation des sols

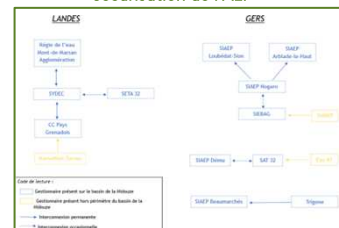


## Transition énergétique



Conciliation entre transition énergétique, eau et biodiversité

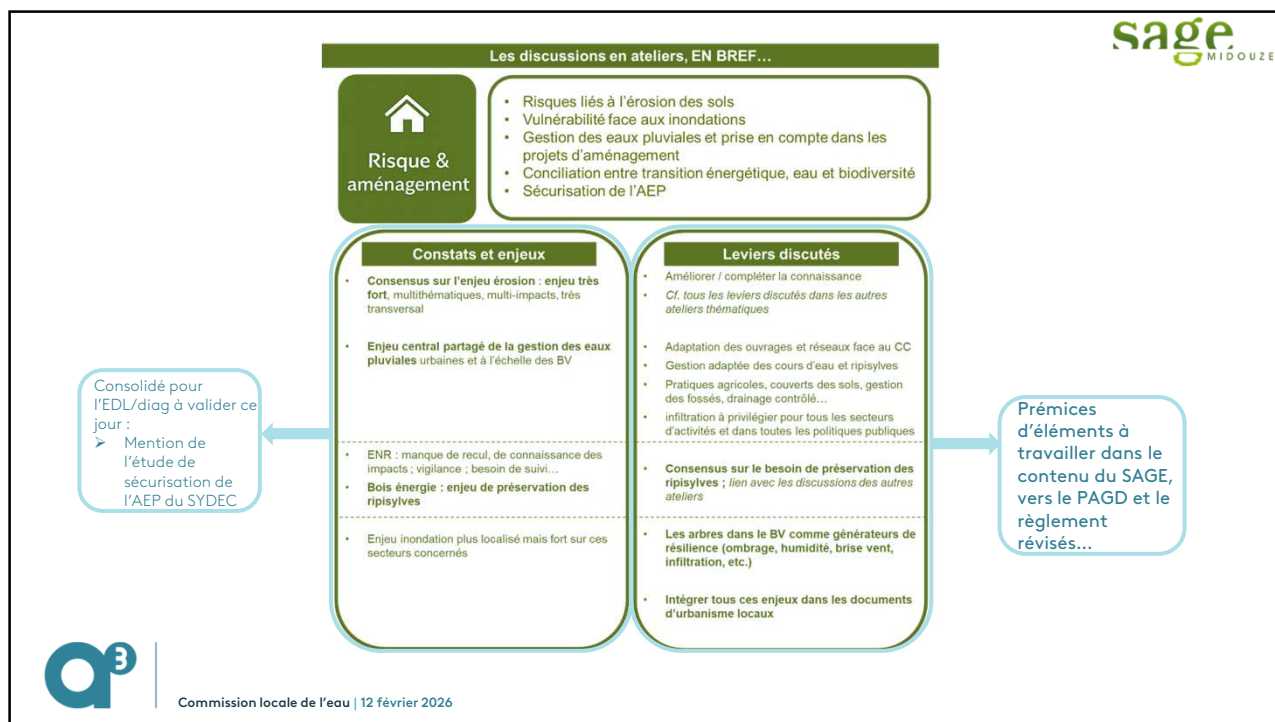
## Sécurisation de l'AEP



Multiplicité des interconnexions



Enjeu de gestion des eaux pluviales  
Commission locale de l'eau | 12 février 2026



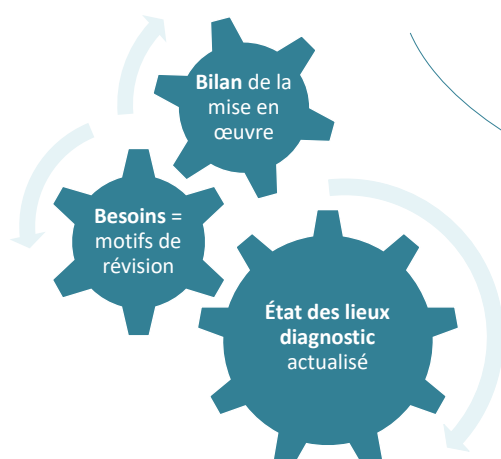
## → *Validation de l'état des lieux / diagnostic*

... en vue de poursuivre le travail de révision du SAGE



Commission locale de l'eau | 12 février 2026

### A venir...



Avancer de manière pragmatique et efficace vers la révision des documents du SAGE (PAGD et règlement)



Commission locale de l'eau | 12 février 2026



## A venir...



Relecture juridique & évaluation  
environnementale



Stratégie vers ... la révision des documents  
(PAGD & règlement)

Processus de validation  
(Consultation, enquête publique...)

- ↳ COTECH
- ↳ Bureau
- ↳ CLE
- ↳ Groupes de travail thématiques

Prochaine étape : cibler les thématiques à travailler pour modifier le contenu du SAGE



Commission locale de l'eau | 12 février 2026



## Merci pour votre attention

Contact :

Hélène SZALAI  
sage.midouze@eptb-a3.fr  
06.03.50.90.09



Commission locale de l'eau | 12 février 2026



EPTB DU BASSIN DE L'ADOUR  
& DES EAUX SOUTERRAINES DE GASCOGNE